

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°17 du 24 juillet 2012



Stades

En dehors des secteurs tardifs où les baies ont encore la taille d'un pois, le stade fermeture de grappe est atteint dans bon nombre de parcelles du réseau depuis 10-15 jours. Les toutes premières baies vérées ont été notées dans quelques vignes très précoces.

Mildiou



Rot brun (CA21)

➤ Situation au 23 juillet

✓ **Feuilles** : les sorties de taches les plus récentes correspondent aux contaminations du 13 au 15 juillet. Les symptômes se concentrent sur jeunes feuilles et entre-cœurs. La situation est très hétérogène d'une parcelle à l'autre en fonction de l'historique de protection, de l'état sanitaire et du rognage. Les taches issues des contaminations du 20 juillet seront visibles dès cette fin de semaine.

✓ **Grappes** : les symptômes de rot brun qui apparaissent depuis la semaine dernière dans certaines parcelles ont pour origine les épisodes pluvieux de fin juin-début juillet (30 juin au 7 juillet). Les contaminations du 13 et du 20 juillet commenceront à s'exprimer dans les prochains jours.

Pluies

du 17 au 23 juillet :

L'épisode pluvieux du 20 juillet a apporté des cumuls généralement compris entre 1 et 10 mm dans tous les vignobles sauf en Saône et Loire où il est tombé moins de 3 mm.

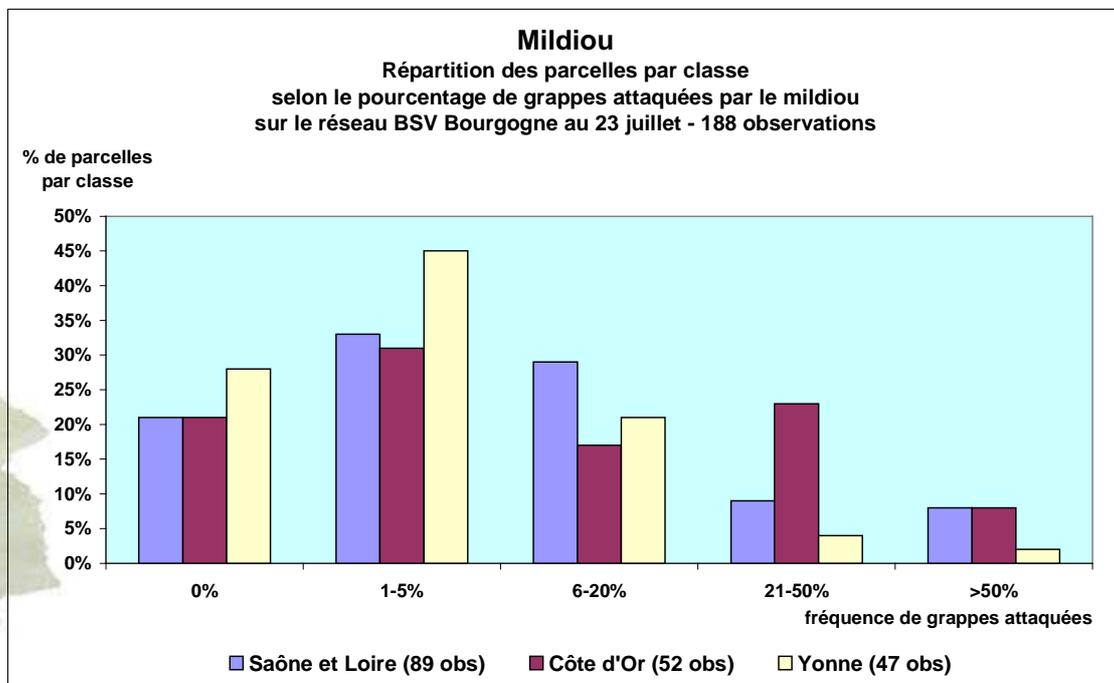
Prévisions

du 25 au 30 juillet :

L'anticyclone arrive enfin avec une montée progressive des températures jusqu'à vendredi où des maximales de 32-33°C devraient être atteintes.

Cependant, il ne s'agit a priori que d'un court répit car une nouvelle dégradation est annoncée pour la fin de la semaine.

Source Météo France



- **Saône et Loire et Côte d'Or** : la proportion de parcelles concernées par le rot-brun a évolué depuis la semaine dernière. La fréquence de grappes attaquées est comprise entre 1 et 20% dans près de 2/3 des parcelles du réseau Saône et Loire et moitié des parcelles du réseau Côte d'Or. Dans ce dernier département, on note une progression du mildiou sur grappes dans les situations déjà touchées avec une augmentation significative de la classe 21-50%.

- **Yonne** : sur grappes on note une présence régulière cependant la part de parcelles fortement touchées présentant une évolution des symptômes de rot brun correspond à moins d'1/4 des parcelles du réseau.

- **Nièvre** : de très rares symptômes sur grappes sont observés. Aucune évolution n'est constatée depuis la semaine dernière.

Même si la fréquence d'attaque peut être importante dans certaines parcelles, dans la majorité des cas l'intensité d'attaque reste à ce jour faible (quelques baies touchées) sauf exceptions.

➤ Evaluation du Risque

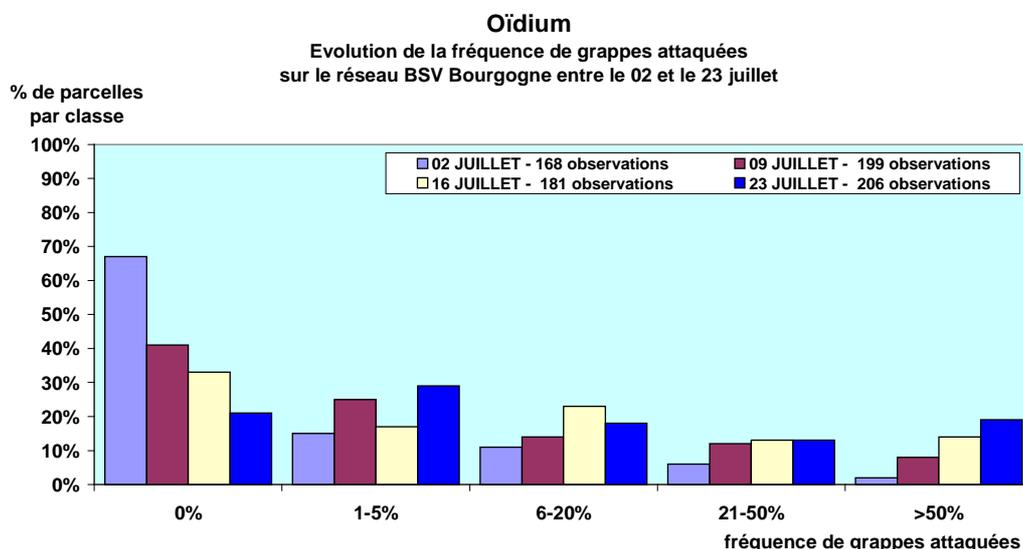
En secteurs précoces, les contaminations sur grappes à ce stade restent possibles mais elles seront limitées. L'objectif est maintenant de préserver le feuillage afin d'assurer une bonne maturation. En secteurs tardifs, des attaques significatives sur grappes sont toujours possibles.

Malgré les quelques jours de temps sec qui offrent un certain répit, la présence très régulière de taches fructifiées au vignoble maintient un niveau de risque élevé.

Oïdium



Oïdium sur grappe (CA71)



Même si l'évolution sur les 7 derniers jours est plus modérée, la situation oïdium s'est encore sensiblement dégradée dans le vignoble bourguignon. Ainsi en l'espace de 3 semaines, la proportion de parcelles indemnes dans le réseau est passée de 67% à 21%. Dans le même temps, les situations les plus attaquées (plus d'1 grappe sur 2 avec présence d'oïdium) sont passées de 2 à 20%. Dans cette catégorie, 2/3 des parcelles se situent dans le vignoble de Saône et Loire, 1/4 en Côte d'Or et le reste dans l'Yonne.

La pression exercée par l'oïdium demeure très élevée et nécessite une surveillance régulière.

Concernant la gestion de l'oïdium en fin de campagne, la règle de décision reste la même que les années précédentes : un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de persistance d'action de l'application effectuée au stade fermeture, soit 10 à 21 jours après ce stade selon la nature du fongicide utilisé. Ce comptage effectué sur 100 grappes (20 ceps x 5 grappes répartis sur l'ensemble de la parcelle) permet d'estimer le niveau d'attaque de l'oïdium sur grappes et de définir la conduite à tenir :

Rappel de la règle de décision Oïdium de fin de campagne

- Si nombre de grappes touchées < 5% : fin de risque de contaminations significatives sur grappes
- Dans le cas contraire, le risque de progression de la maladie persistera jusqu'au début véraison.

Compte-tenu de la pression de l'année, cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner toutes les parcelles de l'exploitation. Sur les parcelles du réseau, à l'heure actuelle, 1 parcelle sur 2 présente moins de 5% de grappes attaquées.



Black-rot

Quelques symptômes sur grappes sont apparus depuis la semaine dernière, principalement dans le Beaujolais 71, la Côte Chalonnaise et les Maranges. La sensibilité des grappes vis-à-vis du black-rot décline jusqu'à début véraison.

Vers de Grappe

➤ 2^{ème} génération :

Les vols de cochylys se terminent en secteurs tardifs. Des captures d'eudémis sont toujours enregistrées mais l'activité de vol demeure faible.

48 comptages de pontes ont été effectués hier dans le réseau BSV. La présence d'œufs a été décelée dans 21% des situations. Comme les semaines précédentes, il s'agit le plus souvent d'1 ou 2 œufs pour 100 grappes. La valeur maximale est de 4 œufs sur 100 grappes observées dans 1 situation du Chablisien. Le nombre de perforations reste lui aussi limité avec généralement moins de 5 perforations pour 100 grappes et très ponctuellement 14 à 18 % dans 2 situations de Côte d'Or.

Cicadelle Flavescence Dorée

Les adultes de cicadelle FD sont présents au vignoble mais les populations restent encore faibles.

Rappel : conformément à la réglementation, une lutte obligatoire contre la cicadelle de la Flavescence dorée doit être mise en œuvre dans les cas suivants :

- sur les périmètres de lutte obligatoire des foyers du Sud Chalonnais (Rosey, Bissey sous Cruchaud, Buxy et Montagny les Buxy) et du Nord Mâconnais (19 communes concernées) ainsi qu'en parcelles de vignes mères de greffons et de porte-greffes où **la 3^{ème} et dernière intervention sera positionnée fin juillet-début août.**

- en pépinières où la couverture insecticide sera maintenue jusqu'à la disparition complète des adultes.

PROCHAIN BSV : mardi 31 juillet

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Avec la participation financière



Office national de l'eau
et des milieux aquatiques